

Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle CDAC asbl
ayant son siège social à l'adresse 54, route de Trèves
6793 GREVENDACHEM (Kulturhof)
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F5142
(à biffer si non applicable), représentée par son président
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures
culturelles publiée publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: BOHNER Robert Nom: _____

Fonction: président Fonction: _____

Date: 5 juillet 2022

Cachet:

